



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 11/01/2021

**SÉLECTIONNÉ PAR LA MISSION BERN, LE MANOIR DE L'AUMÔNERIE À
SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE (76)
PARTICIPE À LA GRANDE OPÉRATION DE MÉCÉNAT PARTICIPATIF DE LA
FONDATION VMF « FOUS DE PATRIMOINE »,
DU 25 JANVIER AU 5 MARS 2021.**

« Fous de patrimoine » est une grande collecte de fonds menée par la Fondation VMF depuis 2013 ; elle a pour but d'aider des propriétaires très impliqués à lancer ou à poursuivre leur projet de restauration d'un édifice en péril. Parmi les quatre monuments sélectionnés, le manoir de l'Aumônerie participe à l'opération afin de restituer le toit du pressoir du XVI^e siècle disparu il y a quelques années lors d'un incendie.

Une dépendance des Templiers devenue aumônerie

Le Manoir de l'Aumônerie, construit par les Templiers en 1214, est un exemple rare d'architecture civile du XIII^e siècle, composé de nombreuses dépendances et d'un jardin médiéval.



Le manoir remonte au XIII^e siècle et aurait été bâti en 1214 par les Templiers de la Commanderie de Saint-Vaubourg située à quelques kilomètres. À la suppression de l'Ordre du Temple au XIV^e siècle, le domaine revint aux moines de l'abbaye Saint-Georges-de-Boscherville. Ici fut installé l'aumônier de l'abbaye pendant tout l'Ancien Régime. L'aumônerie était très active et servait également à loger certains hôtes de marque. La propriété fut transformée en exploitation agricole après la Révolution. L'activité perdura jusque dans les années 1970.

L'ensemble comprend un logis de pierre calcaire avec une tourelle d'escalier sur la façade Est, deux bâtiments accolés au logis (une longère en pan de bois et un pressoir), un ensemble de bâtiments répartis dans un enclos (charreterie, chenil, crémerie). Un puits de 100 mètres de profondeur est situé à proximité du logis. On peut également admirer une chapelle du XVI^e siècle dédiée à Saint Gorgon, un martyr romain, dans laquelle sont visibles des fresques représentant les 12 apôtres et les 12 sibylles. Un pèlerinage qui a perduré jusqu'au XX^e siècle y avait lieu pour prier Saint Gorgon de s'assurer une bonne fécondité.

A quoi va servir la collecte ?

Passionnés par le patrimoine, Erwan et Sophie-Isabelle de Saint-Seine ont toujours eu comme projet de sauver un monument en péril en y installant leur activité. C'est en 2018 qu'ils se lancent dans l'aventure, en Normandie d'où ils sont originaires. Ils achètent le manoir de l'Aumônerie à Saint-Martin-de-Boscherville dont le pressoir du XVI^e siècle a été ravagé un an plus tôt par un terrible incendie. Le couple s'installe avec ses jeunes enfants et entreprend des premiers travaux dans les communs pour ouvrir des gîtes. Leur objectif principal est de restaurer le pressoir dont l'état de péril est très avancé. Sélectionnés par la Mission Bern en 2020, ils ont pu démarrer les travaux de la toiture. Cependant le financement total des travaux est loin d'être atteint. Ils participent donc à « Fous de patrimoine » avec la Fondation VMF afin d'achever la première phase des travaux (charpente-maçonnerie-couverture) estimée à plus de 300 000 euros.

Comment participer à la collecte ?

La Fondation VMF organise du **25 janvier au 5 mars 2021** une collecte nationale au profit de quatre monuments : le château de Braux-Sainte-Cohière (51), l'Abbaye de Cherlieu (70), le manoir de l'Aumônerie (76) et le château de Goudourville (82).

Dès le 25 janvier 2021, tous les passionnés de patrimoine peuvent les soutenir en se connectant sur le site www.fousdepatrimoine.fr, ou en adressant un don par courrier à la Fondation VMF. Toutes les informations sont relayées en direct sur les réseaux sociaux des VMF.

Ensemble, soyons « Fous de Patrimoine » !

Contacts

Chargée de mission Fondation VMF

Constance Demartial

01 40 62 71 80

constance.demartial@vmfpatrimoine.org

Déléguée-adjointe VMF de Seine-Maritime

Sabine de Montfort

06.21.07.05.90

sabinedemontfort@gmail.com

La Fondation VMF au service du patrimoine en péril

Créée en mars 2009, la Fondation VMF, abritée par la Fondation du patrimoine, soutient les savoir-faire et les acteurs de la sauvegarde du patrimoine en péril. Elle poursuit ainsi l'action menée depuis plus de 60 ans par l'Association VMF, reconnue d'utilité publique en 1963, qui assure sur le terrain la promotion du patrimoine bâti et paysager français.

5 000 000 € collectés depuis sa création
3 700 donateurs
114 projets aidés sur l'ensemble de la France